



Burkina Faso



*Au service  
des peuples  
et des nations*

# **Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012**

## **(PAE-BF) –Première Révision-**

**Effet UNDAF 3:** La gouvernance politique, administrative, locale et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité genre

**Produits escomptés:** Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de Droit, l'égalité de genre et l'effectivité des droits humains.

**Résultats attendus:** La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et les autres acteurs du processus électoral, notamment le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat, le Conseil supérieur de la Communication, sont rendus plus efficaces dans l'organisation et le suivi des élections.

**Agence d'exécution:** PNUD

**Partenaire de mise en œuvre :** Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

#### Description sommaire

Le PNUD et les Partenaires au développement du Burkina Faso, participants au présent projet, visent principalement à apporter un appui à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ainsi qu'aux autres institutions républicaines impliquées dans le processus électoral, en vue de l'organisation d'élections législatives et municipales libres, transparentes, crédibles et inclusives. Cette assistance technique et financière qui s'inscrit dans le cadre d'un processus électoral pérenne, vise à renforcer les capacités de la CENI et de l'administration électorale du Burkina Faso, leur permettant ainsi de conduire de manière efficiente un processus électoral conforme aux standards internationaux, dans

Période du Programme : \_1/01/2011-  
31/12/2015\_\_\_\_\_

Composante du Programme de Pays : Programme de Renforcement de la Gouvernance \_\_\_\_\_

**Titre du projet:** Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

**Atlas Award ID:**

Date de démarrage: 1/07/2012  
Date de clôture estimée: 31/05/2013

Date du CLEP: 24/05/2012

Date du COPIL : 04/10/2012

#### Budget Indicatif

Total ressources nécessaires **9.350.288 USD**

Total ressources allouées: 8.081.642 **USD** \_\_\_\_\_

• Gouvernement : Contributions en nature \_\_\_\_\_

• Ressources régulières PNUD **405 000**

USD \_\_\_\_\_  
• Autres ressources en **USD** : **Luxembourg**: 621 118; **Danemark** : 544.022;  
**Suède** : 734.214 ; **Suisse** : 1.916.284;  
**Union européenne** : 3.861.004

Budget non couvert : **1.268.996 USD** \_\_\_\_\_  
Contributions en nature :

#### Approuvé par :

**Ministre de l'Economie et des Finances**

09 NOV 2012

Signature

Date

**PNUD:**

Représentant Résident

12 NOV 2012

Signature

Date

## TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION .....	1
II.	COMPOSANTES DU PROJET .....	2
II.1.	Composante 1- Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale .....	2
II.2.	Composante 2 : Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012 .....	2
II.3.	Composante 3 – Éducation civique électorale, sensibilisation des électeurs et communication institutionnelle .....	3
II.4.	Composante 4 : Formation du Personnel Electoral .....	3
III.	CADRE DES RESSOURCES ET DES RESULTATS.....	6
IV.	ANNEXES.....	10
IV.1	Budget du Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (juillet 2012 - mai 2013) .....	10
IV.2	Budget électoral consolidé – CENI 2012 .....	20
IV.3	Etat des contributions .....	24

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AN</b>	: Assemblée Nationale
<b>BV</b>	: Bureau de Vote
<b>CCRP</b>	: Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques
<b>CCT</b>	: Comité de Coordination Technique
<b>CD</b>	: Compact Disk ou Disque Compact
<b>CDP</b>	: Convention pour la Démocratie et le Progrès
<b>CECI</b>	: Commission Electorale Communale Indépendante
<b>CEIA</b>	: Commission Electorale Indépendante d'Arrondissement
<b>CENI</b>	: Commission Electorale Nationale Indépendante
<b>CPCR</b>	: Centre Provincial de Compilation des Résultats
<b>CTP</b>	: Conseiller Technique Principal
<b>DEX</b>	: Direct Execution ou Exécution Directe
<b>F.CFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>IUTS</b>	: Impôts Uniques sur les Traitements et Salaires
<b>MATDS</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
<b>MBV</b>	: Membre de Bureau de Vote
<b>PAE-BF</b>	: Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>UGP</b>	: Unité de Gestion du Projet
<b>USD</b>	: Dollar Américain

---

## I. INTRODUCTION

**Le Gouvernement du Burkina Faso et les Partenaires Techniques et Financiers**, agissant dans le cadre du présent projet géré par le **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**, ont approuvé, en date du 17 juillet 2012, un projet dénommé « **Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012** », PAE-B en sigle, portant assistance technique et financière au processus électoral en cours à travers la mise en place d'un panier commun.

Le projet prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et sera clôturé le 31 mai 2013.

Sur un budget électoral global de 30.804.352.705 FCFA ; la contribution des Partenaires Techniques et Financiers arrêtée à 4.696.059.903 FCFA est affectée aux activités présentées à travers quatre composantes ci-après :

1. Gestion et coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale ;
2. Appui à la CENI pour l'organisation des scrutins 2012 ;
3. Education civique/électorales, sensibilisation et communication ;
4. Formation du personnel électoral.

La décision du Gouvernement portant respectivement acquisition de la plate-forme de télécommunication auprès de l'entreprise luxembourgeoise SES et achat, à titre de précaution et par ses soins, des kits des bureaux de vote, a eu pour conséquence le transfert de ces deux éléments du budget du projet vers celui de la CENI.

Par ailleurs, d'une part, la Commission Electorale Nationale Indépendante a fait le constat de la nécessité de réajuster le budget électoral global pour prendre en compte les dépenses non initialement appréhendées<sup>1</sup> et, d'autre part, le PNUD a été sollicité, dans le cadre du présent projet, par les autres Institutions indépendantes intervenant dans le processus électoral en cours. Ces Institutions sont :

1. Conseil Constitutionnel : il est chargé de la supervision, du règlement du contentieux et de la proclamation des résultats définitifs des élections législatives ;
2. Conseil d'Etat : il est chargé de la supervision, du règlement du contentieux et de la proclamation des résultats définitifs des élections municipales ;
3. Conseil Supérieur de la Communication : il est chargé de la régulation des médias et de la communication en période électorale.

Le cahier de charges de ces trois Institutions indépendantes, complété par celui des Organisations de la société civile intervenant spécialement dans la campagne d'information et de sensibilisation électorales, contribuent sensiblement à améliorer l'organisation des élections crédibles ; ce qui est l'objectif principal du projet.

De même, tirant les enseignements des opérations d'enrôlement biométrique et d'inscription des candidats, la CENI a décidé de repenser la stratégie de formation des membres des bureaux de vote.

Au vu de tout ce qui précède, la CENI, le PNUD et les Partenaires Techniques et Financiers contribuant au panier commun ont au cours de la réunion du Comité de Pilotage du projet tenue le 04 octobre 2012, décidé du réaménagement du budget électoral global. Comme conséquences des amendements opérés, les principales composantes du projet se présentent comme suit :

---

## **II. COMPOSANTES DU PROJET**

### **II.1. Composante 1- Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale**

#### **Equipe du Projet**

- 1 Conseiller Technique Principal/Project Manager (CTP) (11 Mois)
- 1 Expert Administration/Finance/Acquisitions (11 Mois)

Elle est appuyée par un personnel local de support ci-après :

- 1 Assistant/e Administratif/Finance (11 mois),
- 2 Chauffeurs (11 mois).

### **II.2. Composante 2 : Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012**

Ont été intégrés dans le Projet, les volets ci-après:

#### **1. Développement et implémentation des quatre modules portant traitement des données électorales :**

- Module de gestion des candidatures
- Module de traitement des résultats des votes
- Module de réception et de centralisation des résultats des votes
- Module de scannage et de transmission électronique des documents électoraux

#### **2. Appui aux autres Institutions impliquées dans le processus électoral**

En tant qu'intervenants constitutionnels dans l'organisation des élections crédibles, les besoins du Conseil Constitutionnel, du Conseil d'Etat et du Conseil Supérieur de la Communication, non pris en charge par le budget électoral à l'issue des sessions gouvernementales d'arbitrage, ont été intégrés au budget du projet. Il s'agit principalement des besoins exprimés dans les domaines suivants :

- Formation ;
- Sensibilisation, communication et animation des cadres de concertation ;
- Renforcement des capacités logistiques.

#### **3. Plate-forme de télécommunication – Equipement complémentaire à charge du projet**

##### **3.1. Site miroir : équipement et opérationnalisation**

Pour la sécurisation optimale des données électorales et en vue de doter la CENI d'un dispositif de traitement instantané des données électorales, parallèlement au Centre national de traitement, le projet rendra opérationnel un site de duplication et de traitement des données électorales. Equipement des Centres provinciaux de Compilation des Résultats (CPCR) en matériel informatique.

### **3.2. Equipement des Centres Provinciaux de Compilation des Résultats en matériel informatique.**

Les Centres Provinciaux de Compilation des Résultats seront équipés de quatre-vingt-dix (90) ordinateurs et d'un logiciel d'application pour la saisie, le traitement et la transmission des données électorales.

### **4. Expertise technique ponctuelle**

Pour la cohérence et la lisibilité, l'expertise ponctuelle liée notamment à la création des bulletins de vote sécurisés et autres imprimés électoraux, au développement des systèmes d'information électoraux, à la formation, etc. a été intégrée dans la composante portant appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins législatifs et municipaux.

Des précisions apportées par la CENI au cours du processus électoral et considérant la nécessité de promouvoir autant que possible l'expertise nationale, le staff de prestataires de courte durée a été ainsi redimensionné :

#### **4.1. Experts internationaux**

- 1 Expert en Recensement Biométrique,
- 2 Experts en sécurisation des bulletins de vote (2 mois),
- 2 Experts en développement des systèmes d'information électoraux ;
- 1 Expert en télécommunication pour la transmission des résultats de vote (6 mois)
- 1 Expert en Education Civique Electorale, sensibilisation et communication (6mois)

#### **4.2. Experts nationaux**

- 1 Expert en Formation (6 mois) ;
- 1 Expert en Communication (2 mois) ;
- 1 Expert en procédures électORALES (6 mois) ;
- 1 Expert Juridique (6 mois) ;
- 1 Expert en Planification – logistique (6 mois).

### **5. Renforcement des capacités institutionnelles de la CENI**

Dans la perspective de la pérennisation des acquis du processus électoral et, par anticipation, pour les besoins des cycles électoraux subséquents et après l'organisation des sessions de travail et séminaires d'évaluation, la CENI sera dotée d'un équipement permettant l'entretien et la gestion décentralisée des données du fichier électoral.

## **II.3. Composante 3 – Éducation civique électorale, sensibilisation des électeurs et communication institutionnelle**

Cette composante a été recentrée sur les activités de sensibilisation et d'information électorales qui seront principalement l'œuvre des Organisations de la Société Civile à travers le déploiement des projets sur terrain. A la demande de la CENI, le PNUD veillera, dans les limites des ressources disponibles au panier commun, à la revue et à la sélection des projets à financer.

## **II.4. Composante 4 : Formation du Personnel Électoral**

### **1. Formation des membres des bureaux de vote**

L'Unité de Gestion du Projet réalisera une formation à cascade selon la nouvelle stratégie ci-après schématisée :

Ateliers	Objectifs de formation	Nb. de jours	Nb. de participant s par session	Nombre total de personn es à former	Nombre total de formateurs	Lieux	Nb. de groupes par site
<b>Niveau 1:</b>  <b>2 ateliers de formation des formateurs nationaux à Ouaga et 1 autre atelier à Bobo</b>	Former et mettre en place un pool de 90 formateurs nationaux (2x30 à Ouaga et 1x30 à Bobo) chargés de former le pool des formateurs des agents des bureaux de vote	3	30 pers. pour chacun des 3 ateliers  Niveau requis: Bac+4	Au total 90 personnes à former  Dont 60 personnes à former à Ouaga  + 30 personnes à former à Bobo	6 formateurs  dont 4 formateurs fournis par la CENI ou à recruter + 2 fournis par le Projet.	Ouaga  Bobo	2 ateliers à Ouaga  1 atelier à Bobo
<b>Niveau 2:</b>  <b>90 ateliers de formation des formateurs des agents des bureaux de vote dans chacun des 45 chefs-lieux de province</b>	Former et mettre en place un pool de 52 formateurs des agents des bureaux de vote (dans chacun des 45 chefs-lieux de province, soit au total 2340 personnes formées)	3	26 pers. pour chacun des 2 ateliers à organiser dans chacun des 45 chefs-lieux de province  Niveau requis: Bac+3	2340 personnes à former  (26pers x 45 chefs-lieux de province x 2 ateliers)	90 formateurs  à raison de 2 formateurs par chef-lieu de province	Les 45 chefs-lieux de province	90 ateliers (groupes)  2 ateliers dans chaque chef-lieu de province
<b>Niveau 3:</b>  <b>2340 Ateliers de formation des membres des bureaux de vote</b>	Former les agents des bureaux de vote dans les communes et arrondissements afin qu'ils remplissent efficacement leurs missions et rôles	3	30 personnes pour chacun des 2340 ateliers	Environ 70.000 personnes à former  (14.000 BdV x 5)	2340 formateurs  (70.000/30)	370 communes/arrondissements	6 à 7 ateliers (groupes) de 30 personnes en moyenne dans chacun des 370 arrondissements ou communes

## 2. Formation des membres des Centres Provinciaux de Compilation des Résultats (CPCR)

Cette nouvelle requête de la CENI a été prise en compte et permet de :

- 1.1. Organiser la formation en cascade comme suit :

Niveau 0 : formation de 8 formateurs nationaux ;

Niveau 1 : formation de 90 formateurs provinciaux ;

Niveau 2 : formation de 225 préposés aux CPCR.

1.2. Produire un guide des procédures et des modules de formation.

### III. CADRE DES RESSOURCES ET DES RESULTATS

<b>Effet attendu:</b> La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Conseil Constitutionnel, le Conseil Supérieur de la communication et les autres acteurs du processus électoral sont rendus plus efficaces dans l'organisation et le suivi des élections.						
<b>Indicateurs d'effets:</b>						
<b>MYFF Ligne de Service applicable:</b> Systèmes et processus électoraux						
<b>Stratégie de partenariat :</b> Collaboration et transfert de compétence entre l'UGP et la CENI, d'une part, et, d'autre part, renforcement des capacités institutionnelles des autres Institutions indépendantes impliquées dans le processus électoral ; le PNUD assurant la coordination des partenaires et la mobilisation de ressources						
<b>Titre du projet:</b> Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAEB)						
<b>Produits</b>	<b>Résultats attendus et actions</b>	<b>Responsable</b>	<b>Apports</b>	<b>Budget</b>		
			Gov	B. F.	Aut.	USD <sup>ii</sup>
<b>I. Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale</b>						<b>782.676</b>
<b>Baseline :</b>						
• Le Bureau de la CENI est nommé et les autres structures en place et opérationnelles		PNUD	x			
			x			
			x			
			x			
<b>Indicateurs :</b>						
• Capacité de l'UGP à opérer selon son mandat		PNUD	x			
• Ressources mobilisées pour le processus			x			
• Renforcement des capacités et transfert des compétences techniques à la CENI			x			
• Satisfaction des partenaires sur les dispositifs de coordination du processus			x			
			x			

<b>II. Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012</b>		<b>3.984.949</b>
<b>Baseline:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre légal et réglementaire à finaliser</li> <li>• La nouvelle CENI ne dispose pas des capacités pour la constitution et le traitement du fichier électoral</li> <li>• La CENI ne dispose pas d'une méthodologie et d'un cadre opérationnel de transmission et de traitement sécurisés des résultats de vote de nature à renforcer la crédibilité de la légitimité des urnes et du processus électoral</li> <li>• La capacité opérationnelle des autres institutions impliquées dans le processus électoral est limitée</li> <li>• La concertation inter institutionnelle est insuffisamment entretenue</li> </ul>	<p><b>II.1 Le cadre légal et réglementaire est finalisé</b></p> <p>Concertation et finalisation d'éventuels amendements du cadre existant</p> <p>Vulgarisation du cadre légal, campagne de sensibilisation</p>	x
	<p><b>II.2 Les scrutins pour les législatives et les municipales de 2012 sont tenus</b></p> <p>Planification stratégique et élaboration du plan logistique et opérationnel</p> <p>Acquisition du matériel électoral</p> <p>Déploiement du matériel électoral</p> <p>Stockage du matériel électoral pendant et après les scrutins.</p>	x
	<p><b>II.3 Les résultats de vote sont transmis par voie électronique</b></p> <p>Production d'une étude sur la transmission des résultats de vote par voie électronique</p> <p>Acquisition et installation des VSAT et Scanners aux CPCR</p> <p>Acquisition du matériel informatique pour les CPCR, doté d'applications pour la centralisation et la transmission des résultats consolidés au niveau central</p> <p>Développement et test des logiciels de traitement et de transmission des données électorales</p> <p>Création des maquettes des bulletins de vote sécurisés et d'autres imprimés électoraux</p> <p>Site miroir du Centre national de traitement des données électorales est opérationnel</p> <p>Médias et communication sont régulés en période électorale</p>	x
<b>Indicateurs:</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai de mise à disposition de l'application logicielle pour la transmission des résultats de vote</li> <li>• Délai de mise à disposition des maquettes des bulletins de vote sécurisés</li> <li>• Délai d'opérationnalisation du site miroir</li> <li>• Les données électorales sont entretenues et archivées</li> </ul>		x
		<b>894.225</b>

<b>Baseline :</b>	<b>III.1 L'éducation civique électorale sensibilise les électeurs sur les procédures de vote, ainsi que leurs droits et devoirs en matière électorale</b>	CENI/PNUD	x	
	Élaboration d'un plan d'éducation civique, d'une stratégie et d'un plan de communication		x	
	Appui dans l'entretien des cadres de concertation CENI avec les membres de la société civile, des leaders d'opinion, des médias et des autres acteurs		x	
	Exécution des activités de validation, contrôle et d'évaluation de l'exécution des formations et des productions médiatiques par les organisations de la société civile, la CENI et les autres acteurs		x	
	Campagne intensive et extensive d'éducation civique et de sensibilisation		x	
	<b>III.2 Une observation électorale nationale et internationale permet une couverture efficace des scrutins</b>	CENI/PNUD	x	
	<b>Indicateurs :</b>		x	
	• Nombre de sessions de formations et de sensibilisation dispensées et nombre de personnes touchées ;		x	
	• Nombre, qualité et étendue (auditoires), des sessions de sensibilisation, d'éducation civique et des productions médiatiques sur le processus électoral		x	
	• Nombre d'observateurs nationaux et internationaux équipés en kit		x	
	• Intérêt manifeste des femmes suscité pour prendre part au processus électoral		x	
	• Intérêt manifeste des groupes défavorisés et marginalisés suscité pour prendre part au processus électoral		x	

<b>IV. Formation du Personnel Électoral</b>		<b>2.685.847</b>	
<b>Baseline:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel de la CENI et les agents électoraux temporaires en charge des opérations des scrutins, tant aux bureaux de vote qu'aux centres provinciaux de compilation des résultats, ne sont familiers avec les procédures</li> <li>Les capacités du personnel judiciaire et des auxiliaires de justice des juridictions de supervision des élections et du règlement du contentieux sont renforcées</li> <li>Les capacités des auxiliaires du Conseil Supérieur de la Communication sont renforcées</li> </ul>	<b>IV.1. Le personnel électoral maîtrise les procédures électORALES</b> Production de matériels de formation et de support Développer le contenu du matériel de formation pour le personnel électoral Séances de formations organisées sur tout le territoire	CENI/PNUD
<b>IV.2. Les agents électoraux maîtrisent et appliquent les procédures électORALES</b>	Production de matériels de formation et de support Développer le contenu du matériel de formation pour les agents électoraux Séances de formations organisées sur tout le territoire à l'intention des agents électoraux sur les procédures relatives aux scrutins	<b>IV.3. Les délégués des Institutions judiciaires maîtrisent les règles de supervision des élections et du règlement du contentieux</b> Production de matériels de formation et supports Organisation des sessions de formation <b>IV.4. Les journalistes, les moniteurs des médias et autres auxiliaires du Conseil Supérieur de la Communication maîtrisent les règles de régulation des médias en période électorale</b> Production de matériels de formation et supports Organisation des sessions de formation	x
<b>Indicateurs:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des membres de la CENI et des agents électoraux formés</li> <li>Pour le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat : Nombre des magistrats, auxiliaires de justice et délégués formés ;</li> <li>Pour le CSC : Nombre des journalistes, des moniteurs des médias et autres auxiliaires formés</li> </ul>		

## IV. ANNEXES

### IV.1 Budget du Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (juillet 2012 - mai 2013)

LIGNES ET RUBRIQUES	BUDGET INITIAL EN USD (17/07/2012)	VARIATIONS	BUDGET REVISE EN USD (04/10/2012)	BUDGET REVISE EN EUROS
		-	+289,596	782,676
	<b>1.415,429</b>	<b>-922,349</b>		<b>597,463</b>
<i>I.1. Unité de Gestion du Programme (Assistance technique et coordination)</i>	<b>490,368</b>	<b>-182,868</b>		<b>307,500</b>
I.1.1. Conseiller Technique Principal	253,434	47,184		206,250
I.1.2. Chargé de l'Administration et des finances	236,934	135,684		101,250
<i>I.2. Experts ponctuels</i>	<b>731,481</b>	<b>-731,481</b>		<b>-</b>
I.2.1. Expert en logistique	131,964	-131,964		
I.2.2. Expert en formation	131,964	-131,964		
I.2.3. Expert en communication et éducation électorale	128,964	-128,964		

I.2.3 bis Expert junior en communication et éducation électorale	47,988	-47,988		
I.2.4 Expert en télécommunication	128,964	-128,964		
I.2.5 Expert en Biométrie	47,988	-47,988		
I.2.6 Expert en sécurisation des bulletins de vote.	113,649	-113,649		
I.2.7. Autres Experts (Préférentiellement des Nationaux: Procédures électorales, Juriste et Planification logistique)				
<b>I.3. Personnel d'appui du projet</b>	<b>40,480</b>	<b>-</b>	<b>+3,400</b>	
I.3.1. Assistant(e) administratif/Finance	33,000	-5,000		
I.3.2. Chauffeur	7,480		+3,400	
<b>I.4. Équipement et Fonctionnement</b>	<b>153,100</b>	<b>-</b>	<b>+196,196</b>	
I.4.0. Location Bureau pour Unité de Gestion	28,800		+16,200	
I.4.1. Véhicule 4 x 4	40,000		+40,000	
I.4.2. Ordinateur portable	4,500		+0,450	
I.4.3. Ordinateurs de bureau	4,500	-1,000		
I.4.4. Imprimante (une monochrome + une couleur)	3,000		+3,812	
I.4.5. Photocopieur	1,500		+3,500	
I.4.6. Onduleur 2KVA	2,000		-1,000	

I.4.7. Consommables informatiques et fournitures de bureau	5,000	+15,000	1,000	0,763
I.4.8. Maintenance et carburant pour le véhicule	10,000	10,000	20,000	15,267
I.4.9. Assurance de base pour véhicule	3,000	-1,000	2,000	7,634
I.4.10. Voyages internationaux	22,000	+48,000	70,000	1,527
I.4.11. Missions locales	18,000		18,000	53,435
I.4.12. Communication et téléphones	10,800		10,800	13,740
I.4.13. Location véhicule		+18,861	18,861	8,244
I.4.14. Mobilier de bureau		+4,000	4,000	14,398
I.4.15. Vidéo projecteur		+2,600	2,600	3,053
I.4.16. Écran de projection		+0,400	0,400	1,985
I.4.17. Digital Sender (scan)		+7,500	7,500	0,305
I.4.18. Standard téléphonique + 10 postes		+6,878	6,878	5,725
I.4.19. Climatiseur 1,5 cv		+0,700	0,700	5,250
I.4.20. Électricité et Eau		+4,500	4,500	0,534
I.4.21. Missions NAM		+23,795	23,795	3,435
				18,164

**I.5. Evaluation et audit du projet**

Evaluation		+90,000	90,000	68,702
Audit		+60,000	60,000	45,802
<b>Composante II - Appui à la CENI et aux autres Institutions pour l'organisation des scrutins 2012</b>	<b>4,500,340</b>	<b>-4,075,340</b>	<b>+3,559,949</b>	<b>3,041,946</b>
<b>II.1. Matériel électoral</b>	<b>4,500,340</b>	<b>-4,075,340</b>	<b>+235,000</b>	
II.1. Urnes transparentes grand format avec scellés (20 urnes/BV x 14 000)	560,000	-560,000		
II.2. Isoloirs - 2 unités par BV (12 000 FCFA x 14 000 BV x 2 isoloirs)	672,000	-672,000		
II.3. Encre indélébiles - 2 flacons par BV (12 000 FCFA x 14 000 BV x 2 flacons)	672,000	-672,000		
II.4. Encreurs - 2 unités par BV (1 500 FCFA x 14 000 BV x 2 unités)	84,000	-84,000		
II.5. Encre à tampon - 1 unité par BV (1 000 FCFA x 14 000 BV )	28,000	-28,000		
II.6. Encre à tampon rigide - 3 unités par BV (6 000 FCFA x 14 000 BV x 3 unités)	504,000	-504,000		
II.7. Stylos à billes: bleus et rouges [(100 F +100 F) x 14 000 BV x 5 Membres de BV]	28,000	-28,000		
II.8. Colle liquide - 1 unité par BV (1 000 FCFA x 14 000 BV )	28,000	-28,000		

II.9. Marqueurs - 1 unité par BV (750 FCFA x 14 000 BV )	21,000	-21,000	
II.10. Cire à cacherer 2 unités par BV (2 000 FCFA x 14 000 BV )	56,000	-56,000	
II.11. Cachets rectangulaires	70,000	-70,000	
II.12. Lampes à piles	210,000	-210,000	
II.13. Gilets électoraux pour le personnel (70 100) - 70 000 (5 par BV) + 100 (Bureau CENI et Cadres d'appui)	493,500	-493,500	
II.14. Plate forme pour la télécommunication/Site mirair	998,840	-648,840	
II.15. Appui logistique - Ramassage matériel	75,000	+110,000	75,000
II.16. Achat deux véhicules pour CENI (opérations)		+35,000	110,000
II.17. Logiciel - Audit			83,969
II.18. Ordinateurs portables pour la saisie des résultats (90 lap tops)		+90,000	26,718
<b>II.2. Experts ponctuels</b>	<b>+858,243</b>	<b>+858,243</b>	<b>655,147</b>
II.2.1. Expert en logistique		+131,964	131,964
II.2.2. Expert en formation		+131,964	131,964
II.2.3. Expert en communication et éducation électorale		+128,964	128,964
II.2.3 bis Expert junior en communication et éducation électorale		+2,000	98,446
II.2.4 Expert en télécommunication	+67,500		2,000
			1,527
			67,500
			51,527

II.2.5 Expert en Biométrie		+128,964	128,964	98,446
II.2.6 Expert en sécurisation des bulletins de vote.		+47,988	47,988	36,632
II.2.7. Autres Experts (Préférentiellement des Nationaux: Procédures électorales, Juriste et Planification logistique)		+113,649	113,649	86,755
II.2.8. Expert en développement des logiciels		105,250	105,250	80,344
<b><i>III. 3. Appui aux autres institutions impliquées dans le processus</i></b>		<b>+901,460</b>	<b>901,460</b>	<b>688,137</b>
<b>Conseil constitutionnel</b>		+150,460	150,460	114,855
- Formation des juges et greffes et sur la réception et l'étiquetage des plis				
- Rencontre de concertation				
- Renforcement des capacités logistiques				
<b>Conseil d'Etat</b>		+450,000	450,000	343,511
- Formation des délégués, agents de recensement, des magistrats sur le contentieux et formation sur le logiciel des résultats				
- Sensibilisation sur le rôle de l'institution, publi-reportage, sensibilisation des médias				
- Équipement, matériel et fournitures de bureau				
<b>Conseil Supérieur de la Communication</b>		+301,000	301,000	229,771
- Formation et prise en charge des correspondants				
- Concertations, production et diffusion supports				

- Logistique et Appui aux parties prenantes

#### **II.4. Renforcement des capacités institutionnelles**

-Pérennisation des acquis du processus électoral 2012 et organisation des ateliers/séminaires

-Equipement informatique pour l'archivage électronique et pour la gestion décentralisée des données électorales

<b>Composante III - Éducation civique/électorale, sensibilisation et communication</b>	<b>954,700</b>	<b>-402,300</b>	<b>+341,825</b>	<b>894,225</b>	<b>682,615</b>
<i><b>Publicité, Sensibilisation et Communication Institutionnelle</b></i>					
III.I. Communication à la radio	60,000	-60,000			
III.2. Communication dans la presse écrite	20,000	-20,000			
III.3. Spots radiodiffusés (conception et diffusion)	40,000	-40,000			
III.4. Spots télé (conception et diffusion)	200,000	-200,000			
III.5. Couverture médiatique	82,300	-82,300			
III.6. Appui aux OSC, média et leaders d'opinion pour la sensibilisation et l'éducation électorale	502,400	+291,825			
III.7. Kits pour observateurs internationaux	20,000				
III.8. Badges pour observateurs nationaux et internationaux	30,000				
III.9. Visibilité PFT (production logos, autocollants ...)		+35,000			
				35,000	26,718

III. 10. Flotte de communication pour la supervision et le suivi des projets financés (GSM + crédits d'appels)							
<b>Composante IV - Formation du Personnel Électoral</b>	<b>1,514,150</b>	<b>-1,514,150</b>	<b>+2,685,847</b>	<b>2,685,847</b>	<b>15,000</b>	<b>11,450</b>	
<i>IV.1. Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales</i>							
<b>IV.1.1. Niveau I - Provinces (415 démembrements)</b>	<b>48,750</b>	<b>-48,750</b>					
IV.1.1.1. Prise en charge des membres des BV à former (2 000 FCFA x 3 jours x 6 personnes x 415)	29,880	-29,880					
IV.1.1.2. Indemnités de transport des démembrements (50 FCFA x 85 kms x 370 CECI/CEIA x 6 personnes)	18,870	-18,870					
<b>IV.1.2. Niveau II - Communes</b>	<b>1,435,000</b>	<b>-1,435,000</b>					
IV.1.2.2. Indemnités de transport des personnes à former (50 FCFA x 85 kms x 70 000 MBV)	595,000	-595,000					
IV.1.2.3. Prise en charges des personnes à former (2 000 FCFA x 3 jours x 70 000 MBV)	840,000	-840,000					
<i>Total IV-1 : Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales</i>	<b>1,483,750</b>	<b>-1,483,750</b>					
<i>IV.2. Matériaux pour la formation des membres des BV aux opérations électorales</i>							
<b>IV.2.1. Niveau I - Provinces</b>	<b>2,400</b>	<b>-2,400</b>					
IV.2.1.1. Fournitures - Cahiers de 200 pages	1,800	-1,800					
IV.2.1.2. Fournitures - Stylos à billes (paquets)	600	-600					
<b>IV.2.2. Niveau II - Communes</b>	<b>28,000</b>	<b>-28,000</b>					

IV.2.2.1. Fournitures - Cahiers de 200 pages	14,000	-14,000		
IV.2.2.2. Fournitures - Stylos à billes (paquets)	14,000	-14,000		
<b>Total IV-2 : Matériels pour la formation des membres des BV aux opérations électorales</b>	<b>30,400</b>	<b>-30,400</b>		
 <b>FORMATIONS EN CASCADE DES MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE ET DE DÉOUTILLEMENT</b>				
 Niveau <u>0</u> : Validation outils de formation -atelier CENI et UGP		+1,240		947
Niveau <u>1</u> : 2 ateliers de formation de 90 formateurs à Ouaga et à Bobo		+14,304	1,240	
Niveau <u>2</u> : Formation de 2340 formateurs provinciaux dans chacun des 45 chefs-lieux de province		+304,380	14,304	10,919
Niveau <u>3</u> : Formation de 70 000 agents de bureaux de vote		+1,681,800	304,380	232,351
			1,681,800	1,283,817
Impression des manuels de formation et autres supports		+248,123	248,123	189,407
Honoraires des prestataires pour le recrutement des formateurs		+15,000	15,000	11,450
Honoraires des prestataires pour le paiement des frais de formation (jusqu'aux niveaux communal et d'arrondissement)		+66,000	66,000	50,382
 <b>IV-3 Formation en cascade des préposés aux Centres provinciaux de compilation des résultats</b>				
		<b>+355,000</b>	<b>355,000</b>	<b>270,993</b>

<b>IV.3.1. Niveau O: Validation outils de formation -atelier CENI et UGP</b>						
<b>IV.3.2. Niveau 1: 1 atelier de formation de 8 Formateurs Nationaux à Ouaga</b>		+1,240				947
<b>IV.3.3. Niveau 2: 16 ateliers de formation de 180 Formateurs Provinciaux à Ouaga</b>	+3,500	3,500	1,240			2,672
<b>IV.3.4. Niveau 3: 45 ateliers de formation de 900 préposés aux Centres provinciaux de compilation des résultats (au niveau des 45 chefs-lieux de province)</b>	+45,260	45,260	+45,260			34,550
<b>IV.3.5. Impression des manuels de formation et autres supports</b>	+185,000	185,000	+185,000			141,221
	+120,000	120,000	+120,000			91,603
<b>Total partiel 1</b>	8,384,619	-6,914,139	+6,877,217	8,347,697	6,372,289	
<b>Divers imprévus (5%)</b>	419,231			417,385	318,614	
<b>Total partiel 2 (Total partiel 1 + Divers)</b>	8,803,850			8,765,082	6,690,903	
<b>Total partiel pour application frais de gestion*</b>	8,403,850			8,360,082	6,381,742	
<b>Frais de gestion (7%)</b>	588,270			585,206	446,722	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9,392,120</b>			<b>9,350,288</b>	<b>7,137,625</b>	

(\*) Ce total est égal au total partiel 2 - contribution du PNUD.

## IV.2 Budget électoral consolidé – CENI 2012



### BUDGET ELECTORAL CONSOLIDÉ CENI 2012

*Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 ( PAEB )*

#### *Planification et budgétisation des activités du Projet*

Lignes et Rubriques	MONTANT USD	Juillet 2012 à Mai 2013	
		CENI	UGP
Composante I- Gestion et Coordination du Programme d'Assistance Technique	782.676	0	782.676
<i>I-1. Assistance technique et coordination</i>			
I-1.1. Conseiller Technique Principal	307.500	0	307.500
I-1.2. Chargé de l'Administration et des Finances	206.250	0	206.250
I-1.250	101.250		101.250
<i>I.2. Personnel d'appui du projet</i>			
I.2.1. Assistant administratif / Finance	38.880	0	38.880
I.2.2. Chauffeur	28.000	0	28.000
I.2.880	10.880	0	10.880
<i>I.3. Equipment et fonctionnement</i>			
I.3.1. Location Bureau pour unité de gestion	346.296	0	346.296
I.3.2. Véhicule 4x4	45.000	0	45.000
	80.000	0	80.000

*Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 ( PAE-BF )*

I.3.3. Ordinateur portable	4.950	0
I.3.4. Ordinateurs de bureau	3.500	0
I.3.5. Imprimante ( une monochrome + une couleur)	6.812	0
I.3.6. Photocopieur	5.000	5.000
I.3.7. Onduleur 2KVA	1.000	1.000
I.3.8. Consommables informatiques et fournitures de bureau	20.000	20.000
I.3.9. Maintenance et carburant pour le véhicule	10.000	10.000
I.3.10. Assurance de base pour véhicule	2.000	2.000
I.3.11. Voyages internationaux	70.000	70.000
I.3.12. Missions locales	18.000	18.000
I.3.13. Communication et téléphones	10.800	10.800
I.3.14. Location de véhicule	18.861	18.861
I.3.15. Mobilier de bureau	4.000	4.000
I.3.16. Vidéo Projecteur	2.600	2.600
I.3.17. Ecran de projection	400	400
I.3.18. Digital sender	7.500	7.500
I.3.19. Standard téléphonique	6.878	6.878
I.3.20. Climatiseur	700	700
I.3.21. Electricité et eau	4.500	4.500
I.3.22. Missions NAM	23.795	23.795
<b>I.4. Evaluation et audit du projet</b>	<b>90.000</b>	<b>90.000</b>
I.4.1. Evaluation	60.000	60.000
I.4.2. Audit	30.000	30.000
<b>Composantes II - Appui à la CENI pour l'organisation des scrutins 2012</b>	<b>12.125.651</b>	<b>3.984.949</b>
<b>II.1. Matériel électoral</b>	<b>8.140.702</b>	<b>660.000</b>
II.1.3. Fournitures électorales	1.624.702	0
II.1.4. Matériel spécifique électoral	3.516.000	0
II.1.5. Plate forme de traitement de données électorales ( province vers niveau central)	3.000.000	0
II.1.6. Plate forme de télécommunication-Site miroir du serveur central	350.000	0
II.1.7. Plate forme de télécommunication / Assistance technique	PM	PM

II.1.8. Appui logistique - Ramassage matériel	75.000	0	
II.1.9. Achat de véhicules pour la CENI	110.000	0	
II.1.10. Logiciel de gestion des candidatures et des résultats_ Audit	35.000	35.000	
II.1.11. Ordinateurs portables pour la saisie des résultats ( 90 laptops)	90.000	90.000	
<b>II.2. Expert ponctuel</b>	<b>858.243</b>	<b>858.243</b>	
II-2.1. Experts en logistique	131.964	0	
II-2.2. Expert en formation	131.964	0	
II-2.3. Expert en communication et éducation électorale	128.964	0	
II-2.3. (bis) Expert junior en communication et éducation électorale	2.000	2.000	
II-2.4. Expert en télécommunication	67.500	0	
II-2.5. Expert en biométrie	128.964	0	
II-2.6. Expert en sécurisation des bulletins de vote	47.988	0	
II-2.7. Autres experts	113.649	0	
II-2.8. Expert en développement des logiciels	105.250	0	
<b>II.3. Appui aux autres institutions impliquées dans le processus</b>	<b>901.460</b>	<b>901.460</b>	
II.3. 1. Conseil constitutionnel	150.460	0	
II.3. 2. Conseil Conseil d'état	450.000	0	
II.3.3. Conseil Supérieur de la Communication	301.000	0	
<b>II.4.Renforcement des capacités institutionnelles</b>	<b>1.565.246</b>	<b>1.565.246</b>	
Pérennisation des acquis du processus électoral			
2012	0		
Ateliers et séminaires	435.796	0	
Équipement pour archivage électronique et gestion			
décentralisée des données électorales	1.129.450	0	
<b>Composante III - Education civique/électoral, sensibilisation et communication</b>	<b>1.296.525</b>	<b>402.300</b>	<b>894.225</b>
III-1. Communication à la radio	60.000	60.000	0
III-2. Communication presse écrite	20.000	20.000	0
III-3. spots radiodiffusés (confection et diffusion)	40.000	40.000	0
III-4. Spot télé ( conception et diffusion)	200.000	200.000	0

III-5. Couverture médiatique		82.300	82.300		
III-6. Appui aux OSC, média et leaders d'opion pour la sensibilisation et éducation citoyenne	794.225	0	794.225		
III-7. Kits pour observateurs internationaux	20.000	0	20.000		
III-8. Badges pour observateurs nationaux et internationaux	30.000	0	30.000		
III-9. Production de logos et autocollants	35.000	0	35.000		
III-10. Flotte de communication pour la supervision et le suivi des projets financés	15.000	0	15.000		
<b>Composante IV - Formation du Personnel Electoral et des démembrements de la CENI</b>	<b>2.685.847</b>		<b>2.685.847</b>		
<b>IV.1. Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales</b>	<b>2.330.847</b>		<b>2.330.847</b>		
<i>Formation en cascade</i>					
Niveau 0	1.240	1.240			
IV.1.1. Niveau I - Province (415 démembrement)	14.304	14.304			
IV.1.2. Niveau II – Communes	304.380	304.380			
Niveau III - Formation de 70 000 agents de bureau de vote	1.681.800	1.681.800			
Impression manuels de formation et autres supports	329.123	329.123			
Honoraires des formateurs					
<b>IV.2. Centres provinciaux de compilation des résultats</b>	<b>355.000</b>		<b>355.000</b>		
IV.2.. 1. Ateliers de formation	235.000	235.000			
IV.2.2. Impression de manuels et autres supports de formation	120.000	120.000			
	0	0			
<b>V. Impression des documents électoraux</b>	<b>8.228.000</b>		<b>8.228.000</b>		
<b>V.I. Recensement biométrique des électeurs</b>	<b>38.446.421</b>		<b>38.446.421</b>		
Frais de gestion	PM	PM	PM		
<b>Total Général</b>	<b>63.565.120</b>		<b>55.217.423</b>		<b>8.347.697</b>

### IV.3 Etat des contributions

#### Prévision budgétaire initiale (en \$US)

	PNUD	Gap	Total
<b>Promesses</b>	<b>405.000</b>	<b>1.268.996</b>	<b>9.350.638</b>

#### Nouvelle estimation budgétaire

	PNUD	Total
<b>Accords signés</b>	<b>3.815.638</b>	<b>405.000</b>

Partenaires	Promesses	Accords signés	Fonds reçus	Ressources attendues	En Devises			En \$US		
					% fonds reçus / promesse	Promesses	Accords signés	Fonds reçus	Ressources attendues	
1 PNUD (US\$)	405.000	405.000	405.000	0	100,00%	405.000	405.000	405.000	405.000	0
2 Union Européenne (Euros)	3.000.000			3.000.000	0,00%	3.861.004	0			3.861.004
3 Suède (SEK)	5.000.000	5.000.000	5.000.000		100,00%	734.214	734.214	734.214	734.214	0
4 Danemark (DKK)	3.192.000	3.192.000	3.192.000		100,00%	544.022	544.022	544.022	544.022	
5 Luxembourg (Euros)	500.000	500.000	500.000		100,00%	621.118	621.118	621.118	621.118	
6 Suisse (CHF)	1.800.000	1.800.000	1.800.000		0,00%	1.916.284	1.916.284	1.916.284	1.916.284	
7										
<b>Total</b>						<b>8.081.642</b>	<b>4.220.638</b>	<b>4.220.638</b>	<b>3.861.004</b>	

<sup>1</sup> Il en est notamment ainsi des CPCR qui seront dotés du matériel informatique et d'un personnel non initialement appréhendés par les prévisions budgétaires initiales.

<sup>2</sup> Ce budget ne contient pas les frais de gestion (usd 585,206) et les divers (usd 417,385)